



Métiers
du **Management**

stjo
lycée 
campus
st-jo.com

BACHELOR GESTION ADMINISTRATIVE & RESSOURCES HUMAINES

GESTION DU SOCIAL ET DE LA PAIE / Spécialité « Info-Paie »

BAC+3 en alternance

Titre délivré par ECORIS (niveau 6)

Code RNCP 37266/ Date d'enregistrement 25/01/2023

Métiers visés

Gestionnaire de l'administration du personnel, Chargé(e) de recrutement, Responsable GPEC, Chargé(e) des Ressources Humaines et de l'emploi, Chargé(e) de développement RH, Responsable des Ressources Humaines, Gestionnaire administratif et ressources humaines, Chargé(e) de formation en entreprise, Responsable formation.

Objectifs de la formation / Compétences visées

Le BAC+3 Responsable Gestion administrative & Ressources Humaines, permettra de vous former à la maîtrise des enjeux de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise, des bases administratives et techniques des processus RH et des fonctions administratives à la base de la gestion du personnel. Vous assurez la **gestion des ressources humaines incluant le suivi de la vie des salariés, le recrutement et la gestion des payes**. En outre, elle peut animer des **processus d'organisation et de gestion de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement en accord avec la politique RH de l'entreprise**.

L'objectif étant d'être capable de seconder un responsable d'établissement en gestion administrative ou un chef de service en Ressources Humaines, et d'acquérir des réflexes de cadre pour pouvoir prendre des initiatives et ainsi évoluer vers des postes à responsabilité.

Prérequis

BAC+2 validé (120 ECTS), Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 5.

Personne ayant validé les années L1 et L2 d'une licence (120 ECTS) ou Bac validé suivi de 3 années d'expérience dans le secteur tertiaire.

Public visé

- Pour le contrat d'apprentissage : Personne âgée de 16 à 29 ans révolus.
Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.
- Pour le contrat de professionnalisation : Personne âgée de plus de 30 ans comme salarié en reconversion, demandeur d'emploi...
- Pour le contrat stage : Personne titulaire des prérequis.
- Le centre est habilité à la préparation à la VAE du dispositif.

Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation

- Dossier d'inscription complet / Entretien de positionnement
- Validation de la candidature sous un délai de 60 jours
- Tests d'entrée validés
- Pour le contrat d'apprentissage : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.
Article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».
- Pour le contrat de professionnalisation : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise.
- Pour le contrat stage: L'admission définitive sera soumise à la signature d'une convention de stage avec une entreprise.

Modalité d'évaluation en cours de formation

Contrôle en cours de formation (épreuves écrites et orales) et partiels en fin de semestres, avec remise de bulletins de notes et appréciation de l'équipe pédagogique.

Vous accompagner dans votre choix... ?

M. Kévin BAUDE

alternance.tertiaire@st-jo.com

Déclaration d'activité : 31620136562

Conception L.MALFOY 27/03/2025 V.5



Pour déposer sa candidature : www.st-jo.com
(rubrique CAMPUS) ou QR CODE ci-contre

Plus d'informations, contacter :

M. Aurélien LEFRANC

Attaché de Direction – Admission

03 21 99 06 99 – inscriptions@st-jo.com

Validation

- Ecrit / Epreuve pratique / Oral / Rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury.
 - Le titre est obtenu lorsque le candidat répond aux conditions suivantes (Les moyennes pondérées Techniques professionnelles, UE A ≥ 10 (soit 240 points) Langue Vivante, UE B ≥ 8 (soit 48 points) Gestion de l'information et de la relation, UE C ≥ 8 (soit 80 points) Conduite de projet, UE D ≥ 10 (soit 200 points) / Moyenne générale de l'année ≥ 10 (soit 600 points)
 - Le jury de certification est organisé par le certificateur et les candidats sont présentés par le certificateur.
- Les candidats doivent respecter le référentiel de certification par la formation et les pré-requis. Aucune session de rattrapage n'est prévue. Pas de session de rattrapage, les notes restent valables 5 ans, autorisant une nouvelle tentative en candidat libre.
- Différents bonus sont possibles dans la limite de 30 points. Ceux-ci viennent s'ajouter dans la moyenne générale de l'année.
- Les bonus seront attribués sous réserve de la présentation d'une attestation justifiant l'obtention de ces certifications :

- LINGUASKILL Business niveau B2 intermédiaire supérieur Anglais : 10 points

- Ou TOEIC (750 points minimum) : 10 points

- Ou Bright Language niveau 3 : 10 points

- 2 certificats PCIE ou TOSA (600 points minimum) : 10 points

- CERTIFICATION Voltaire (500 points minimum) : 10 points

- Ou CERTIFICATION Le Robert (600 points minimum) : 10 points

Nombres de participants

Minimum : 20

Maximum : 50

Dates prévisionnelles

Début : 09/2025

Fin : 07/2026

Durée

583 H de formation (formation présentielle)

12 mois de contrat en entreprise

Lieu de la formation

26-30 route de Calais

62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Tarif

Confère fiche annexe

Programme de la formation

Modules
Législation sociale
Communication et management
Anglais appliqué
RSE
Gestion financière et culture entrepreneuriale
Gestion administrative
Qualité sécurité et environnement
Outils collaboratifs et participatifs
Social et paie
Recrutement et simulation de recrutement
Conduite de projet
Cas de synthèse

Moyens et méthodes pédagogiques

- Travail en groupe / TD / Etude de cas
- Centre de ressources
- Accès à la plateforme de ressources numériques
- Méthodes pédagogiques déductives et inductives

Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique

- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Avant entrée en formation et signature de contrat (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification).
- Besoins éducatifs particuliers : Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprenants en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France... La pédagogie de l'établissement s'adapte à la diversité des personnes accueillies afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprenants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété de personnes qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

Suite de parcours et/ou insertion professionnelle

- Suite : poursuite d'études possible; l'étudiant peut s'orienter vers :
 - Mastère BAC+5 Manager en Ressources Humaines (Alternance) au Campus St Jo : Partenariat ECORIS
 - Autres écoles supérieures
- Insertion professionnelle: insertion à l'emploi dans les métiers visés (item 1 de la fiche).

ECORIS
L'ÉCOLE DE L'ENTREPRISE

Site ECORIS : www.ecoris.com

RNCP37266 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37266/>

Lycée + Campus privés Saint Joseph
26 - 30 route de Calais
62280 St-Martin-Boulogne
Tél. 03 21 99 06 99 - contact@st-jo.com

stjo
lycée
campus
st-jo.com



Métiers du Management

FICHE ANNEXE

Bachelor Gestion Administrative & Ressources Humaines *BAC+3 en alternance*

Programme de la formation : détails des modules

Législation sociale

Intégrer toute la problématique de la gestion des ressources humaines par le droit du travail.

Communication et management

Être capable d'exprimer en toutes situations un message cohérent et attractif, utiliser des techniques de management.

Anglais appliqué

Être capable d'exercer son métier en anglais.

RSE

Dans un contexte où les enjeux du développement durable sont majeurs, contribuer à l'imbrication et à l'intégration de la RSE dans les stratégies, les services et les fonctions des entreprises en concertation avec les parties prenantes.

Gestion financière et culture entrepreneuriale

Savoir analyser les documents comptables d'une entreprise et établir un prévisionnel financier.

Gestion administrative

Transmettre des informations, prendre des décisions et manager des projets efficaces à destination des collaborateurs.

Qualité sécurité et environnement

Être capable d'améliorer les processus RH et de contribuer activement au Système de Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement (SMQSE) ; être capable de contribuer activement aux 17 objectifs de développement durable-Agenda 2030 et à la stratégie RSE.

Outils collaboratifs et participatifs

Mesurer l'impact des outils de travail collaboratif dans l'entreprise.

Social et paie

Savoir traiter de A à Z toute la vie d'un salarié dans une fonction RH et notamment par l'informatique..

Recrutement

Maîtriser et utiliser tous les outils et toutes les techniques de recrutement indispensables aux besoins de l'entreprise et assurer la gestion administrative inhérente à l'embauche.

Simulation de recrutement

Être capable de mener un entretien de recrutement.

Conduite de projet

Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel en considérant les enjeux sociaux et environnementaux du projet.

Cas de synthèse

Maîtriser les différents outils de gestion administrative appliqués aux ressources humaines et comprendre leur utilité pratique dans un contexte professionnel défini.

Tarif de la formation

Pour l'alternant relevant d'un contrat d'apprentissage :

Conditions tarifaires sur demande Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 7 070,31€. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. » Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020- 786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Il est possible de financer la formation par : Le Compte Personnel de Formation (CPF) de transition ou le projet de transition professionnelle, le plan de développement des compétences, le CSP et PSE (licenciement économique), autres financements possibles (CMA, AGEFICE, FIFPL, ...)

Pour l'alternant relevant d'un contrat de professionnalisation :

Application des articles L 6111-1 et suivants, L6313-1 et suivants. La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun coût financier est à la charge de l'alternant.

Pour les stagiaires relevant d'un contrat stage : 3 000€, suivant échéancier transmis avant contractualisation.

Pour les entreprises accueillant un alternant en contrat de professionnalisation :

La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil. Il peut être établi un devis.

Rémunération pendant la formation

L'alternant(e) sera rémunéré(e), au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Pour les stagiaires relevant d'un contrat stage, la gratification sera déterminée suivant la grille légale ou selon la convention collective de l'entreprise d'accueil.

Equipe pédagogique

- Formateurs / formatrices diplômés dans les domaines professionnels concernés
- Intervenants ponctuels sur des domaines d'expertises ou conférences
- Responsable formation
- Equipe administrative
- Equipe commerciale

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Non

Modularisation de parcours

Positionnement défini selon le certificateur.

Notre valeur ajoutée

- Le centre vous accompagne dans la recherche d'un employeur avec une équipe dédiée de conseillers entreprise.
- Le centre peut vous présenter des offres d'emploi en adéquation avec le diplôme ou la certification préparé.
- Un point écoute (accompagnement à la gestion de problèmes tel que le logement, le transport, la santé...) est accessible. Les informations pratiques seront transmises par le responsable pédagogique de la formation lors de l'entrée en formation.
- Un référent handicap est associé aux formations.
- Le centre est accessible par les lignes de transports en commun Marinéo (arrêt St Joseph).
Emplacements gratuits de stationnement dans les rues adjacentes.
- Le centre propose une restauration sur site par restaurant self-service ou par cafétéria.
La réservation en ligne est possible via une application.
Les prix, formules et menus sont disponibles sur le site internet.
- Le centre est équipé de réseau WIFI gratuit dans les espaces communs, restaurant scolaire et cafétéria.
- Le centre possède un centre de culture « nouvelle génération » avec accès gratuit aux ressources numérique.
- Le centre organise des manifestations culturelles dans l'amphithéâtre de l'établissement.
- L'établissement est charté ERASMUS ainsi que labélisé LYCEE DES METIERS.

Taux session 2023-2024

Taux de satisfaction du centre : **96 %** (établi suivant le dernier BPF déposé)

Nombre de rupture en apprentissage : **5%**

Taux de réussite : **86%**

Poursuite des études en apprentissage : **67%**

Poursuite des études en contrat pro : **0%**

Insertion emploi CDI : **14%**

Insertion emploi CDD : **10%**

Insertion emploi dans le domaine préparé : **57%**

Insertion emploi hors domaine préparé : **43%**

Recherche emploi : **9%**

Autre : **0%**